

Journal du Lot

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi.

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction et Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUÉSLANT, Directeur.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 3, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.
RÉCLAMES — 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout département est facultative dans le Journal du Lot.

LA QUESTION DU DÉSARMEMENT

La circulaire du Tzar aux puissances en faveur du désarmement général continue à être l'objet des appréciations de la presse étrangère. Et certes, il est fort difficile, au milieu des jugements divers, qui sont portés sur ce document, de se faire une opinion exacte et de savoir quelle est la pensée qui domine.

Si les petits Etats sont, en général, favorables au projet de l'empereur Nicolas II, il n'en est pas de même des grandes puissances. Il suffit, pour s'en convaincre, de se rappeler les paroles que prononçait Guillaume II, quelques jours seulement après la remise de la circulaire de Mouravieff.

Ce souverain s'exprimait ainsi :

« J'espère, disait-il, que sous l'égide de la paix seulement, il sera possible d'unir les grands moyens de production de l'Allemagne. Cette paix on ne peut l'obtenir qu'en prêtant au combat une armée bien entraînée. Dieu veuille qu'il nous soit possible de travailler au maintien de la paix en employant une arme bonne et tranchante ».

Voilà un langage fort différent, assurément, de celui du Tzar et qui tendrait à prouver que sa proposition n'a pas été bien accueillie à Berlin.

Pourtant certains journaux russes affirment que le projet de désarmement général, s'il venait à se réaliser ferait la joie de l'Allemagne et qu'il hâterait la prépondérance de la race germanique en Europe au détriment de la race latine et des slaves.

Il est possible que tel pourrait être le résultat de la réalisation du projet de Nicolas II. Mais cette question du désarmement est fort complexe et doit être aussi envisagée sous un autre aspect.

Il est probable que si, à Berlin, on a fait froid mine à la circulaire de Mouravieff, c'est parce que l'on ne s'est fait aucune illusion sur les intentions de la France.

On a compris que la France ne saurait, pour faire plaisir au Tzar, pousser l'abnégation jusqu'à sacrifier de gaité de cœur l'Alsace-Lorraine.

Ceci est si vrai qu'un journal de Saint-Petersbourg, le *Novoïe Vremya* s'exprime ainsi à ce sujet :

« Il est absolument nécessaire, dit-il, de déclarer à nos amis les Français, que, dans les sphères politiques vraiment russes, personne n'a jamais songé à donner à la question de l'Alsace Lorraine, la solution qu'un journal de Paris considère comme une ironie blessante pour la France. Tous les Russes sincèrement amis de la France ont toujours pensé et pensent aujourd'hui plus que jamais que cette question ne peut être soumise à aucune solution qui ne concorde pas avec les désirs et les intérêts nationaux de la France, qui a seule le droit de discuter avec l'Allemagne la possibilité de tel ou tel arrangement, si le gouvernement allemand se montre enclin à le conclure.

La Russie n'exigera jamais rien de son allié dans la question de l'Alsace-Lorraine; elle ne se permettra pas non plus de lui don-

ner le moindre conseil à cet égard et ne s'arrogera pas le droit de toucher aux blessures les plus vives de l'âme française. Les conséquences de la guerre de 1870-1871 doivent rester en dehors des questions qui seront soulevées au sein de la conférence internationale. En exprimant cette opinion nous sommes convaincus d'être en parfait accord avec l'opinion publique russe et avec les sphères qui dirigent la politique de la Russie; nous ne reviendrons plus sur cette question dont nous avons été aujourd'hui obligés de dire quelques mots. »

Voilà qui est clair et précis. La Russie ne nous aidera en rien à résoudre la question de l'Alsace-Lorraine. Bien plus elle estime que cette question doit rester en dehors de celles qui seront agitées au sein de la conférence.

Eh bien ! tel n'est pas notre avis. Nous avons, nous autres Français, le droit et le devoir de penser que la question de l'Alsace-Lorraine est tellement liée à celle du désarmement qu'on ne saurait résoudre l'une sans l'autre. Nous allons plus loin encore; nous pensons que la France ne saurait, dans les conditions où il est posé, acquiescer au projet de désarmement parce que ce serait ratifier le passé, renoncer à ses espérances, sacrifier à jamais nos infortunées provinces.

Si c'est là tout ce que nous avons à attendre de notre alliance avec la Russie, il faut avouer que nous n'avons pas lieu de nous en féliciter.

C. R.

INFORMATIONS

Convocation des Chambres

Il paraît se confirmer que les Chambres seront convoquées en session extraordinaire le 18 octobre.

Convocation d'électeurs

Sont convoqués pour le dimanche 9 octobre à l'effet d'élire leur représentant au Conseil d'arrondissement, les électeurs du canton de Vergt (Dordogne), en remplacement de M. Laurière, républicain, élu conseiller général.

M. Lockroy à Toulon

M. Lockroy a été émerveillé par le résultat des manœuvres auxquelles il a assisté.

Après les exercices de tir et le déjeuner, le ministre de la marine a prononcé une allocution très importante en raison de l'effet qu'elle produira dans le monde maritime.

Le cabinet du ministre de la guerre

Le général Chanoine, vient de désigner les officiers chargés de le seconder en qualité de chef et de sous-chef de cabinet.

Le général Brunet a été appelé au poste de chef du cabinet militaire du ministre de la guerre.

Le général Brunet, commandant la 19^e brigade d'artillerie, en garnison à Vincennes, est commandeur de la Légion d'honneur. C'est un ami personnel du général Chanoine, avec qui il lia connaissance au Japon. Le nouveau chef de cabinet du général Chanoine est presque un confrère. Lors de la guerre du Mexique, à laquelle il prit part en qualité de lieutenant d'artillerie, il fut le correspondant artistique de *l'Illustration*.

Brigadier depuis le 29 décembre 1891, il est classé, avec le numéro cinq, pour les trois étoiles.

Le sous-chef de cabinet est le commandant Bessan, officier breveté, qui était le chef d'état-major du général Chanoine à la première division du premier corps d'armée.

Chef de Cabinet

M. du Chaylard, ancien chef adjoint du cabinet de M. Tillaye, est nommé chef du cabinet de M. Godin.

Mouvement diplomatique

L'Echo de Paris annonce que le baron de Courcel prend définitivement sa retraite pour être remplacé à Londres par M. Paul Cambon.

Prochains Mouvements

La solution intervenue en ce qui concerne la révision du procès Dreyfus va laisser au gouvernement la possibilité de s'occuper de divers mouvements, dans le haut personnel, qui sont en préparation depuis quelque temps et qu'on avait dû momentanément laisser en suspens. Il y a à faire un mouvement au conseil d'Etat, un mouvement judiciaire, préfectoral, et dans les trésoriers-payeurs généraux.

La Commission de Révision

La commission de la révision qui examine le dossier de l'affaire Dreyfus s'est réunie, au ministère de la justice.

Le plus grand secret sera gardé sur les délibérations de la commission, qui continuera ses réunions tous les jours, à deux heures, jusqu'à l'achèvement complet de sa mission.

Le résultat de ses délibérations sera alors remis au garde des sceaux, qui transmettra son avis au conseil des ministres.

Pour que le dossier soit transmis à la Cour de cassation, il faudra que la commission de révision émette un avis favorable à la majorité absolue de ses membres, soit par quatre contre deux.

On pense que la commission de révision aura terminé ses travaux lundi prochain.

M. Félix Faure viendrait à Paris pour présider le conseil de mardi.

Le général Zurlinden

Le conseil des ministres s'est réuni mardi sous la présidence de M. Félix Faure.

Sur la proposition du ministre de la guerre, M. le général Zurlinden est nommé gouverneur militaire de Paris et membre du conseil supérieur de la guerre; M. le ministre de la guerre a fait signer également une promotion dans le cadre des officiers généraux divisionnaires et de brigade.

M. le ministre des affaires étrangères a fait un exposé de la situation extérieure.

M. le Général de Pellieux

On sait qu' aussitôt après la découverte du faux du lieutenant-colonel Henry, le général de Pellieux écrivit à M. Cavaignac pour lui demander d'être mis dans le cadre de réserve. M. Cavaignac pria le général de Pellieux de ne point donner suite à sa demande et de conserver ses fonctions de commandant de la place de Paris et du département de la Seine.

Le général de Pellieux vient d'être convoqué au cabinet du ministre de la guerre, qui lui témoigna le désir de lui voir quitter son poste de commandant du département de la Seine, pour que le silence se fit autour de son nom.

Le ministre a décidé de relever le général de Pellieux de ses fonctions de comman-

dant de la place de Paris. Il va être placé à la tête d'une brigade de province.

Le procès Picquart

Hier ont comparu devant la huitième chambre correctionnelle le colonel Picquart et M^e Leblois, inculpés d'avoir divulgué des documents secrets.

M. le substitut demande la remise du jugement; M^e Labori s'élève avec vivacité contre les conclusions du ministère public.

Le tribunal délibère un moment et revient avec le jugement suivant :

« Le tribunal, attendu qu'à supposer établis dans leur matérialité et leurs effets légaux les faits qui font l'objet de la prévention, les circonstances dans lesquelles se présente actuellement l'affaire, exposeraient le tribunal, s'il la retenait à son audience de ce jour, à ne pas apprécier sainement et équitablement la portée des actes reprochés aux prévenus.

« Par ces motifs, renvoie au premier jour. »

Pas de liberté provisoire

Aussitôt après le prononcé du jugement, le président Bernard avertit M^e Labori que le tribunal se tient à sa disposition dans la chambre du conseil s'il a quelque requête à présenter.

C'était une allusion à une demande de mise en liberté provisoire qui avait été annoncée.

M. le président, répond M^e Labori, M. Picquart me dit qu'il refuse formellement de solliciter sa mise en liberté.

M^e Leblois déclare à son tour qu'en raison des événements qui se sont produits, ils n'ont aucune demande à formuler.

La-dessus l'audience est levée au milieu d'une vive agitation.

Le manifeste du duc d'Orléans

L'affichage

On a placardé à Paris, vingt mille affiches contenant le texte du manifeste du duc d'Orléans.

Ce manifeste est presque un appel à la révolte au sujet de l'affaire Dreyfus. Mais la France raisonnable et sensée n'a fait que hausser les épaules et sourire ironiquement à la lecture du factum du Prince-Gamelle.

En Algérie

Le préfet vient d'aviser M. Guillemin que sa démission de maire d'Alger est acceptée. Les fonctions de maire seront remplies par M. Fèvre, quatrième adjoint, les trois premiers adjoints étant absents.

Les engagements volontaire de trois ans

Le ministre de la guerre vient de décider que les engagements de trois ans à admettre du 1^{er} octobre au 3 décembre 1898 seraient limités aux chiffres ci-après : régiments d'infanterie, de zouaves, de tirailleurs algériens, de sapeurs-pompiers de Paris; régiments d'artillerie, groupe des batteries alpines de la 14^e région, 2^e, 3^e, 5^e, 6^e et 7^e régiments du génie, 10; 1^{er} régiment du génie, 16; 4^e régiment du génie, 13; bataillons de chasseurs à pied, bataillons d'artillerie à pied, groupe des batteries alpines de la 15^e région, 6; 5^e compagnie de cavaliers de remonte (pour l'atelier d'arçonnerie de Saumur) et les bataillons d'infanterie légère d'Afrique, nombre illimité.

Accident d'automobile

Le mécanicien du baron de Rothschild conduisait la voiture automobile de son maître, de Maisons-Laffite à Chantilly. Dans un tournant qu'il prit trop court, la voiture fit panache et le malheureux, un nommé Viar-

me, a été violemment projeté sur un trottoir et s'est tué sur le coup. Il s'est brisé le crâne, fracturé la colonne vertébrale, cassé les deux bras. Le cadavre a été transporté à Chantilly.

Nos forçats

Le Rappel parle d'une grave révolte qui aurait éclaté au bagne de Cayenne. Les forçats libérés se seraient rendus coupables de plusieurs assassinats et de pillages. La municipalité aurait réclamé d'urgence à la Martinique une ou deux compagnies.

Ouvrage interdit

En Alsace-Lorraine

Des ordres viennent d'être donnés par l'autorité militaire de Strasbourg pour interdire la vente et la propagation en Alsace-Lorraine, de l'ouvrage : *la Guerre de demain*, par le capitaine Danrit.

Une apologie de la guerre

La *Leipziger Zeitung*, organe du gouvernement saxon, fait, à propos du manifeste de paix de l'empereur de Russie, l'apologie de la guerre. Elle cite des passages de la Bible et des ouvrages de Henri Treischke, pour prouver que la guerre est une institution divine...!!

L'Artillerie Russe

La Russie est sur le point d'adopter, pour l'artillerie de campagne, un nouveau type de canon, lequel sera à tir rapide.

Il est probable que ce nouveau canon (dont le modèle n'est pas encore définitivement arrêté) sera construit en partie, dans des usines de l'étranger, en France ou en Allemagne.

En effet, les usines russes (à l'exception de celles qui font des armes de chasse) n'ont pas le droit de construire de fusils ni de canons : elles n'ont donc pas le matériel qui leur permettrait, comme le cas se produit chez les autres puissances, de venir en aide aux établissements de l'Etat lors de l'usage d'un nouveau modèle.

La nouvelle balle allemande

La *Gazette de Cologne* donne les détails suivants sur la portée utile d'un projectile nouveau à 2.000 mètres :

L'explosif modifié augmente les effets du projectile en élargissant la surface de frappe de la balle au moment de sa pénétration dans le corps de l'adversaire placé à 2.000 mètres, sans toutefois aggraver inutilement la blessure par l'adoption d'une enveloppe métallique fractionnée que l'Allemagne n'a pas adopté par humanité.

Cette déclaration philanthropique a pour correctif l'éventualité que, si « beaucoup de blessures produites par le projectile lancé à 2.000 mètres par le fusil allemand sont guérissables, il y en aura qui présenteront un caractère explosif caractérisé »

Il est vrai que le journal allemand ajoute que les guérisons seront plus fréquentes qu'en 1870, en raison des progrès de la chirurgie.

Attentat à la dynamite

Un attentat à la dynamite a été commis à l'usine de la Société Lyonnaise des schistes bitumineux, à Margennes, près Autun. Une partie du pavillon servant de bureaux a sauté. Il n'y a eu aucun accident de personnes. La détonation a été entendue à plus de cinq kilomètres. On recherche activement l'auteur de cet acte criminel.

Complot international

Un journal anglais, le *Daily Telegraph*, publie dans son dernier numéro une correspondance de Saint-Petersbourg, qui signale l'existence d'un vaste complot anarchiste.

D'après ces informations, le meurtrier de l'impératrice d'Autriche appartiendrait à une association dont le but serait l'assassinat des souverains. Cette association, fondée depuis deux ans et demi, aurait son siège aux Etats-Unis.

C'est de New-York que Luccheni aurait reçu les instructions qui ont abouti au drame de Genève.

La plupart des affiliés seraient en ce moment en Europe ; leur chef seul continuerait de séjourner en Amérique.

Les Anarchistes

On vient d'arrêter à Turin, l'étudiant Giovanni-Battista Soffianti, âgé de vingt ans, né à Somaglia, province de Milan ; il était vêtu d'un habit religieux. Soffianti faisait de la propagande anarchiste et exaltait le crime de Luccheni.

Espagne

Les Inondations

A la suite de grandes inondations, on a trouvé dans le village de Herrera quatre-vingts cadavres. La récolte des olives est perdue. Le niveau d'eau atteint le sommet des oliviers. C'est dans les provinces de Grenade et de Séville que l'eau monte le plus. On retrouve encore des cadavres. Une grande partie des bestiaux a été emportée par les eaux.

Eruption du Vésuve

L'éruption du Vésuve se continue avec une extrême violence. La lave a détruit les bois plantés au flanc de la montagne. Le service du train funiculaire a été suspendu et le personnel s'est retiré en lieu sûr.

Une lourde pluie de cendres jaillit sans cesse du cratère central. La station des guides a été ensevelie et les guides se sont enfuis vers Pompéi.

CHRONIQUE LOCALE

Conseil d'arrondissement

Le conseil d'arrondissement s'est réuni mardi 20 septembre, pour la tenue de la deuxième partie de la session.

Etaient présents : MM. Costes, président ; Boudou, Cayla, Couderc, Gras, Peyrichou, Valmary et Valette, secrétaire.

Excusés : MM. Cambornac, Combarieu, Pagès et Veissy-Saint-Roch.

La lecture du procès-verbal de la dernière séance n'a donné lieu à aucune observation.

Le même système de repartement de l'impôt a été adopté comme les années précédentes à l'unanimité, moins MM. Boudou et Gras, qui ont voté contre.

Plusieurs vœux ont été déposés et adoptés. Voici les principaux :

Vœu Valmary, pour que la chasse de la grive au trébuchet soit autorisée.

Vœu de MM. Boudou et Pagès, demandant qu'en présence des offres faites par les communes intéressées à la construction de la ligne du chemin de fer de Cahors à Moissac, par ou près Montcuq et Lanzerte, et des subventions votées par le conseil général à la session d'août 1898, cette ligne soit déclarée d'utilité publique le plus tôt possible.

Vœu Couderc, demandant la prompte ouverture de la recette auxiliaire des postes de Saint-Martin-Labouval, et en même temps la modification des tournées du bureau des postes de Cénévières, permettant de desservir le bourg de Saint-Martin-Labouval plus rapidement et dans les mêmes conditions que le bourg de Cénévières.

Postes

Sont nommés :

MM. Sébastien Tauran, facteur-receveur à Arcambal, à Saint-Pierre-Toirac ; Antoine Castagné, facteur rural à Saint-Dannès, facteur-receveur à Arcambal.

CAHORS

A un correspondant... inconnu

Nous avons reçu hier matin, mercredi, comme papiers d'affaires, copie d'une protestation adressée par un groupe de commerçants de notre ville, à notre sympathique municipalité.

A notre grand regret, il ne nous est pas possible d'insérer cette communication. Et afin qu'on ne se méprenne pas sur les motifs de notre refus, nous tenons à les expliquer ici-même.

Tout d'abord cette protestation a paru *in rudi* dernier — veille du jour où nous l'avons reçue — dans un journal de la localité. C'est donc, — qu'on nous passe l'expression — un manque de... courtoisie de la part des auteurs de l'article, de nous communiquer, après coup, un article que nous ne pourrions insérer qu'en paraissant plagier un confrère.

De plus, l'anonymat de cet envoi, est au moins... bizarre en la circonstance.

Nous avons prouvé, comme nous prouverons toujours lorsque l'occasion nous le permettra, que nous sommes absolument dévoués au sort de la classe laborieuse et par suite à celui du petit commerce. Nous déclarons donc hautement que nous faisons des vœux pour que nos édiles prennent au sujet de cette supplique telle mesure qui pourrait protéger le commerce cadurcien. Toutefois, nous le répétons, cet envoi anonyme a lieu de nous surprendre. A défaut

d'une signature — et puisque cette protestation est l'expression de tous les commerçants, — il eût été au moins... convenable que l'auteur apportât son article au bureau du journal.

Nous aurions eu le plaisir de le recevoir, de causer avec lui et de nous éclairer davantage sur cette affaire.

MM. les commerçants ne nous en voudront certainement pas de ces petites remarques qui prouvent — ce qui nous est commun avec eux — notre profond amour pour notre métier ; ils comprendront parfaitement qu'un journal ne doit pas être une simple « boîte aux lettres » car, pour si petit qu'il soit, il a un droit de jugement et d'appréciation.

Hier soir a eu lieu, croyons nous, à la mairie, une réunion de commerçants. Nous ignorons les décisions prises.

Bal de la jeunesse

Nous avons le plaisir d'annoncer que la commission du bal de la jeunesse vient de recevoir de la part de son dévoué président, M. Lérès-Gambetta, la somme de cinquante francs, et une même somme de la part de MM. Bruel et Marraud, ses présidents d'honneur.

Au nom des pauvres de la ville de Cahors, merci à leur dévouement et à leur bienfaisance.

Les jeunes gens adhérents au bal sont invités à se rendre à la réunion générale qui aura lieu le vendredi 23 courant à 9 heures du soir à la Mairie.

Ordre du jour : Compte-rendu des travaux de la commission.

Distribution des insignes.

Le Secrétaire.

Arrestation

Mardi matin, vers 10 heures, le facteur Labussière, chargé du service des messageries à la gare de Cahors, a surpris en flagrant délit de vol d'un colis-postal contenant des chaussures, le jeune D..., de Cahors, âgé de 22 ans.

La police, prévenue aussitôt, a conduit le jeune voleur au commissariat, où pressé de questions, il s'est reconnu l'auteur de nombreux vols commis depuis quelques mois, soit à la gare de Cahors, soit en ville.

M. le procureur de la République l'a fait écrouer à la maison d'arrêt.

ETAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Du 20 au 22 septembre 1898

Naissances

Bugès, Marie-Rose, rue Neuve des Badernes, 15.

Décès

Riols, Jacques, tailleur d'habits, 72 ans, rue de la Daurade, 6.

FEUILLETON DU Journal du « Lot »

L'hôtellerie sanglante

PAR PAUL MAHALIN

PREMIÈRE PARTIE

Les Assassins

I

DEUX VOYAGEURS

Le voyageur qui, de nos jours, franchit l'abîme de cinq cents kilomètres ouvert entre Paris et Strasbourg, s'imaginera-t-il jamais qu'il y ait eu une époque où l'on dépensait la même somme de temps — c'est-à-dire à peu près douze heures — à passer d'un département dans un autre.

Cela est ainsi, cependant. Au commencement de ce siècle, la patache qui faisait le service entre la capitale de l'ancien duché de Lorraine et l'antique cité des épines — *Spinal, Epinal, Espinal*, — partie de celle-là à l'aube crevant n'arrivait guère dans celle-ci qu'à la nuit close, encore qu'une traite d'une quinzaine de lieues, peu ou prou bossuées de cotes, séparât à peine ces localités limitrophes.

Ah ! dame, c'est qu'on était arrêté en chemin. Non point qu'il y eût des voleurs. Les

provinces de l'Est s'étaient vues, Dieu merci ! préservées jusqu'alors du fléau de ces bandes organisées, — *Ecorcheurs, Chauffeurs, Masque de Suie, Compagnons de Jésus*, — qui, depuis l'aurore sanglante de la Révolution, désolaient à l'envi les bassins du Rhin, de la Loire et du Rhône. Et l'on ne rencontrait — heureusement — le long du cours de la Moselle, ni faux-saulniers, ni chouans, ni détresseurs de diligences, ni pillards des fonds du Trésor.

En revanche, l'on y trouvait des aubergistes à foison ! On déjeunait à Flavigny, au *Cheval Blanc* ; on dinait à Charmes, à la *Poste* ; on goûtait à Nomexy, au *Lion-d'Or*. Après quoi, pourvu que l'on fit escale à Ygney, à Thaou et à Châvelot pour prendre le pousse-café, la bière et la chasse-bière, on était sûr de débarquer — minuit clochant — à Epinal, dans la salle de l'*Hôtel des Vosges*, où était servi le souper.

Le drame que nous entreprenons de raconter débute à cette époque de locomotion lente, mais supérieurement nourrie.

C'était vers le milieu de thermidor an XII, ou, pour se conformer au calendrier actuel, dans le courant du mois de juillet 1803.

L'angelus de midi sonnait à l'église de Charmes, chef-lieu de canton sur la route de Metz à Belfort, par Nancy, Epinal et Remiremont.

La patache dont nous avons parlé tout à l'heure, après avoir cahin-cahoté bruyamment sur les pavés pointus de l'unique rue de la petite ville, venait de faire halte place de la

Mairie, à l'endroit où s'éleva, depuis, une fontaine d'assez bon style, dont les dauphins de bronze et les cascades intermittentes firent la joie et l'admiration de notre enfance. Une des faces de cette place était occupée par les « bâtiments, écuries, et remises » de la poste aux chevaux. Celle-ci existe encore présentement au même lieu ; mais elle ne compte plus que de rares clients, nargués par le siffet de la locomotive, qui court à cent pas de là, échevelant sa crinière de fumée dans la campagne.

Au tintement des grelots, aux claquements du fouet, plusieurs palefreniers s'étaient élançés des écuries et s'empressaient autour de l'attelage qui fumait de sueur.

L'un d'eux héla le conducteur ;

— Hé ! Coliche, combien de voyageurs aujourd'hui pour la table d'hôte ?

— Deux, mon feu. Tout juste la paire. Un dans la calèche et un dans le cabriolet.

Et Coliche ajouta en s'épongeant le front avec la manche de sa carmagnole :

— Qui veux-tu qui voyage par cette sacré chaleur ? On ferait cuire un œuf à la coque entre ma peau et ma chemise ?

Puis sautant du coffre qui lui servait de siège, le conducteur continua en s'adressant aux patients emprisonnés dans les flancs de son véhicule.

— On a une heure pour relayer. Si les citoyens voyageurs désirent souffler un brin et casser une croute ?....

On lit, dans Balzac, que Turgot ayant remboursé à l'Etat le privilège, concédé par Louis

XIV à une Compagnie exclusive, de transporter les particuliers par tout le royaume, et ayant institué à Paris l'entreprise dite *les turgotines*, les vieux carrosses des sieurs de Vosges, Chanteclair et veuve Lacombe refluent dans des provinces plus éloignées de la capitale, où ils furent employés à fonder toute sorte de concurrences à l'innovation du ministre.

C'était sans doute une de ces voitures centenaire qui établissait les communications entre les points centraux de la Meurthe et des Vosges : haut perchée sur roues, basse de caisse, écrasée par la bache sous laquelle on entassait les bagages, elle se divisait en deux compartiments exigus, baptisés : *la calèche et le cabriolet*, et correspondant à la *rotonde* et au *coupé* de nos anciennes diligences, au fond desquels les victimes bipèdes souffraient toutes les tortures de défaut d'espace et du manque d'air. Cet air — illusoire et chimérique — les deux compartiments étaient censés le respirer par deux lucarnes dépourvues de toute vitre et de tout rideau. Mais en réalité, ces ouvertures étroites ne laissaient pénétrer à l'intérieur de la lourde machine, l'hiver, que la neige et le vent, — l'été, que la poussière, le soleil et les mouches. Pendant les mois en *aire* et en *ose* de l'almanach républicain, on y gelait ainsi que dans une Sibérie ; pendant les mois en *al* et en *or*, on y grillait ainsi que dans un Sahara.

A suivre.)

Avenir Cadurcien

PROGRAMME DU 22 SEPTEMBRE 1898

De 8 h. 1/2 à 9 h. 1/2 (*Allées Fénelon*).

Salut à l'Aigle Russe,	Signard.
Souvenir de Printemps,	Bonjean.
Mimosa (valse),	Amourdedieu.
Sous les Orangers (fant.),	London.
Mignonnette (maz.),	Larroque.

Arrondissement de Cahors

CASTELFRANC. -- Postes. -- Par arrêté ministériel du 15 septembre, Mme veuve Demangeon, receveuse des postes à Martres-Tolosane (Haute-Garonne) a été nommée receveuse à Castelfranc, en remplacement de Mme Crocy appelée à Pouillan (Landes).

CAILLAC. -- Nous l'avons annoncé, mardi dernier, c'est M. de Gandousson, qui, au bénéfice de l'âge, a été proclamé maire de Caillac. C'est celui qui, il y a quelques années à peine avait été remplacé par un républicain, M. Valét.

Une regrettable désunion s'est produite au sein des partis avancés, dans cette commune, grâce à l'administration de M. Rousset. Aux dernières élections législatives, certains qui méritaient encore le titre de républicain, se sont laissés tromper par les déclarations du candidat que la démocratie quercynoise a vigoureusement souffleté.

Nous espérons que cet état de chose cessera bientôt et que la désunion fera place à la concorde.

Nous espérons, que, de nouveau unis par le même besoin de réformes, par la même foi républicaine, les démocrates de Caillac, laissant de côté les mesquines questions de personnes, sauront se discipliner pour combattre la Réaction qu'ils retrouvent debout.

Des dernières élections il résulte une situation peu avantageuse pour les intérêts communaux. Le Conseil municipal est divisé en deux fractions opposées et numériquement égales; il pourrait arriver que les intérêts de la commune eussent à souffrir de cette division. La dissolution s'imposerait.

Ne serait-il pas plus sage, plus démocratique, de consulter de nouveau le suffrage universel, qui, avec sa sagesse et son autorité mettrait fin, lui-même, à une situation nuisible aux intérêts de la commune de Caillac ?

Nous croyons pouvoir affirmer que les conseillers municipaux, désireux avant tout de servir les intérêts de leurs compatriotes réfléchiront sur cette solution.

Arrondissement de Figeac

FIGEAC. -- *Agression.* -- Sous un prétexte inconnu, le sieur D..., porteur de contraintes, domicilié allées Victor-Hugo, a été blessé assez grièvement à la tête d'un coup de pierre lancée par son beau-frère.

— *Conseil d'arrondissement.* -- Le 19

septembre 1898, le Conseil d'arrondissement s'est réuni pour la deuxième partie de la session. Étaient présents : MM Pradelle, président ; Roussely, Conort, Boyer et Dournes. Excusés : MM. Amoureux, Doucet, Roussille et Bruel. M. Julien Sauve, sous-préfet assiste à la séance. Le Conseil adopte le procès-verbal de la dernière séance.

Le sous-préfet dépose sur le bureau le mandement général pour les contributions directes et les états de sous-répartition pour l'arrondissement. Le Conseil, persistant dans ses décisions antérieures et pour les motifs qui ont inspiré le Conseil général, refuse de procéder au sous-répartition. Un membre fait observer qu'il n'a pas reçu cette année l'Annuaire du Lot; le Conseil émet le vœu qu'un exemplaire soit envoyé, comme les années précédentes d'ailleurs, à chaque conseiller. La séance est levée.

SAINT-CÈRE. -- *Incendie.* -- Dans la journée de dimanche, 18 courant, un incendie dont la cause est inconnue s'est déclaré dans les bois de Lamaigrie, commune de Saint-Céré. Environ 15 hectares ont été la proie des flammes.

Les pertes, évaluées à 3,000 fr. environ, ne sont pas assurées.

— *Ecole primaire supérieure.* -- Par décision ministérielle du 15 septembre, M. Brieu, professeur à l'École normale de Périgueux, est nommé directeur (2^e classe) de l'École primaire supérieure de St-Céré, en remplacement de M. Bazenant, qui reçoit une autre destination.

FAYCELLES. -- *Arrestation.* -- Le nommé Baptiste Olivier, de Feycelles près Figeac, vient d'être arrêté par la gendarmerie à Aubin, sous l'inculpation de vol de linge.

Arrondissement de Gourdon

VAYRAC. -- *Adjudication des droits de place et halle de Vayrac.* -- L'adjudication aura lieu le 9 octobre 1898, à la Mairie, à 2 heures du soir, à l'extinction des feux, au plus offrant et dernier enchérisseur, en un seul lot, sur la mise à prix de 2,500 fr.

On peut prendre connaissance du cahier des charges à la Mairie tous les jours non fériés de 2 à 4 heures du soir.

Le bail aura une durée de 3 ans qui commenceront le 1^{er} janvier 1899 pour finir le 31 décembre 1901.

CRESENSAC. -- M. Pouzalzes a été élu dimanche 18 septembre, maire de Cresensac au bénéfice de l'âge, par 6 voix contre 6 attribuées à M. Paterné, Jean.

Bibliographie

LA NATURE, Revue des sciences illustrée, Henri de Parville, rédacteur en chef (Masson et C^o, éditeurs, 120, boulevard Saint-Germain, Paris). -- Sommaire du n° 1321, du 24 septembre 1898.

La cochenille de San José, par Henri Coupin. --

Cultures de coloquintes, par D. R. -- L'Aphysocautère Dechery, par le Dr M. -- Appareil pour la détermination mécanique des courbes terminales des spiraux, par Ch. Ed. Guillaume. -- Un réservoir d'irrigation dans l'Argentine, par D. B. -- Poules élevées par des perdrix, par R. S. -- Un nouveau procédé de raffinerie en sucrerie, par A. Ladureau. -- La chèvre à grandes cornes ou markhor, par E. Oustalet. -- L'industrie du jus de raisin, par D. Leblois. -- Prix de revient de l'éclairage, par J. Lafargue. -- Recherches de la houille dans le Bas-Boulonnais, par J. F. Gall. -- De Miramas à Port-de-Bouc, par Antoine de Saporta. -- Nécrologie, par G. V. -- Chronique. -- Académie des sciences; séance du 19 septembre 1898, par Ch. de Villedeuil. -- Le décapité aquatique, par le prestidigitateur Alber. -- Ce numéro contient 10 gravures et le bulletin météorologique de la semaine.

VIENT DE PARAÎTRE
NOUVEAU COURS DE MORALE
Rédigé conformément aux programmes officiels du 27 juillet 1882

COURS ÉLÉMENTAIRE ET MOYEN
L'Enseignement Moral à l'École primaire
par **F. VIALA**, instituteur public
Avec une préface de M. MOURGUES, insp. prim^e
Livre de morale pratique et de lecture courante
1 vol. in-12 cartonné, 272 pages, 4 fr. 40
Augustin CHALAMEL, éditeur, 17, rue Jacob, PARIS
Se vend aussi chez l'AUTEUR, à LASALLE (Gard).

CONDITIONS DE VENTE :
Envoi franco contre le montant en timbres-poste ou mandat pour les spécimens. -- Remise ordinaire pour les commandes.

Pour les commandes adressées à l'auteur, à LASALLE (Gard) contre le montant en timbres-poste, remise de 20 0/0 francs de port (pour les membres de l'enseignement seulement). Indiquer la gare qui dessert la localité.

On est prié de faire inscrire l'Enseignement moral sur la liste départementale lors de la prochaine conférence cantonale.

BULLETIN FINANCIER

Après un assez bon début, les cours ont fléchi à la suite des nouveaux incidents de « l'Affaire », jusqu'à présent la Bourse qui s'était désintéressée des événements de la politique intérieure paraît devoir entrer dans une nouvelle voie.

Notre 3 0/0 qui clôturait hier à 102,60 s'est avancé à 102,70, pour revenir à 102,50 dernier cours. Le 3 0/0 finit à 106 et l'Amortissable à 101,80.

La Banque de France se traite à 3,560. Le Crédit Lyonnais à 873 et le Comptoir National d'Escompte à 584 n'ont pas varié.

La Banque spéciale des valeurs industrielles s'est élevée à 200,50. Le Suez cote 3,682.

Parmi nos Chemins, le Lyon à 1,941 et l'Orléans à 1895 ont seuls été cotés à terme.

Les fonds étrangers, sauf l'Extérieure qui ferme à 43,45, ont suivi les mouvements de nos rentes. L'Italien reste à 92,70, le Turc D à 22,52, la Banque Ottomane à 550, le Portugais à 22,10. Le Russe 3 0/0 1891 cote 96,90.

J. VALDIGUIÉ
PHOTOGRAPHE A CAHORS

Lauréat des grandes Expositions Internationales, 7 fois Hors Concours.

Opère tous les jours, de 8 h. du matin à 5 h. du soir. -- Tous genres de travaux garantis avant livraison. -- **Derniers progrès du jour** Spécialité d'AGRANDISSEMENTS INALTÉPABLES jusqu'à 2 mètres de hauteur sur 1 mètre de large. Portraits de toute dimension depuis la carte

de visite jusqu'à la grandeur naturelle. Reproduction de vieilles photographies en tous genres, gravures (dessins, objets d'art), autographes etc. Travaux à domicile pour Ingénieurs, Architectes. Toutes les nouveautés photographiques tons exécutées par M. Valdigué, des échantillons de ces dernières sont exposés dans son salon. Tous les travaux sont livrés absolument irréprochables et sont recommandés s'ils ne plaisent pas. Vues de Cahors et des environs.

Grand Café de Bordeaux

BOULEVARD GAMBETTA

A partir du 15 septembre, ce café sera tenu par M. JACQUES LASSUS du CAFÉ RICHELIEU.

Cet établissement se recommande à MM. les consommateurs par des consommations de tout premier choix.

CAFÉ RICHELIEU

M. ALEXANDRE MARCILHAC a l'honneur de prévenir le public qu'à partir du 15 septembre il prend la direction du CAFÉ RICHELIEU.

Consommations de premier choix. -- Liqueurs de 1^{re} marque. -- Service irréprochable.

ECOLE DE NOTARIAT

Enregistrement et hypothèques

THÉORIQUE ET PRATIQUE

DE TOULOUSE (36^e ANNÉE)

Rentrée le 15 octobre. -- Succès certain

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

AVIS DE LA COMPAGNIE

La Compagnie du chemin de fer d'Orléans a consenti, sur la demande du Commissariat général de l'Exposition, une réduction de 50 % sur les prix de ses tarifs généraux et spéciaux, avec minimum de 2 centimes par tonne et par kilomètre, pour le transport des matériaux destinés à la construction des palais, pavillons et autres ouvrages que l'Administration de l'Exposition de 1900 édifiera en vue de cette Exposition.

Les intéressés devront s'adresser au Commissariat général de l'Exposition pour faire ramener, par son intermédiaire, à ce taux de réduction, les prix qui leur auraient été réclamés pour ces transports.

Une brochure intitulée **Le Cantal** vient d'être mise en vente dans toutes les bibliothèques des gares du réseau d'Orléans au prix de 0 fr. 25.

AVIS

Nous prions nos abonnés en retard de vouloir bien nous couvrir au plus tôt par un mandat sur la poste.

LE

DRAME DES CHARTREUX

PAR JULES DE GASTINE

PREMIÈRE PARTIE

Les deux rivaux

Elle l'examinait en souriant.
— Toujours chic, du reste... Ça te va bien la redingote... Tu as diné en ville ?
— Oui... Mais revenons à l'objet de ma visite. Ici, Delphine, qui examinait toujours la toilette de son ancien amant, s'écria :
— Tiens, il y manque un bouton.
— A quoi ?
— A ta redingote. Tu ne t'en es pas aperçue ?
— Non. Je l'ai perdue en route.
— Tu ne t'es pas battu ?
Edgar sourit.
— Non... Mais vous êtes pressé...
— Oh ! nous avons le temps... Il ne rentre pas avant une heure, une heure et demie... Elle regarda la pendule.
— Nous avons une demi-heure.

— Moi... Il faut que je rentre de bonne heure.
— Te voilà rangé.
— Si jeune ! soupira Delphine.
Puis elle ajouta :
— Elle est bien belle ?
— Qui ?
— Celle que tu dois épouser ?
— Je vous en prie...
— Puisqu'elle vous a tourné la tête à tous.
Ne m'a-t-on pas dit que ton ami Henri Soulac...
— Ne parlons pas de cela !
— Oui, ça t'ennuie que je te parle d'elle. Je n'en suis pas digne Et pourtant, si j'en étais jalouse ?... Dame ! c'est à cause d'elle que tu me quittes.
Edgar s'était levé impatienté.
— Finissez, Delphine, dit-il. Vous me ferez regretter d'être venu. Je voulais que nous nous quittions bon amis.
— Peste ! comme tu es devenu susceptible ! C'est le véritable amour sérieux qui t'a changé comme ça ?
Edgar ne répondit pas.
Il allait reprendre son chapeau et faisait mine de s'en aller.
Delphine le rappela.
— Eh bien tu pars ?
— Puisque vous n'êtes pas raisonnable.
— Et mes boucles d'oreilles ?...
— Ce sont des boucles d'oreilles que vous voulez ?
— C'est ce qui me manque... Celles que j'ai sont trop petites...
D'un geste câlin, elle lui mit la main sur

son cou.
— Tu sais, dans le temps, ce que tu m'avais promis ?
— Quoi donc ?
— Ces deux dormeuses que nous avons marchandées ensemble.
— Elles valent dix mille francs !
— C'est le moment de me les offrir... Je t'aimerais tant ?
Edgar sourit.
— C'est bien inutile de nous aimer, puisque nous ne devons plus nous revoir.
— Je garderai de toi un si bon souvenir...
— Si cher, surtout fit le jeune homme en souriant.
— Qu'est-ce que cela pour toi, dix mille francs ?... Ce sera ta dernière dépense de gargon... Tu peux bien faire cela pour moi. Car tu m'as aimée... Dis que tu ne m'as pas aimée un peu ?
— Beaucoup, fit le jeune homme en se dégageant.
— Nous avons passé ensemble quelques bons moments. Ça ne s'oublie pas.
— C'est entendu, dit Edgar, vous aurez les deux dormeuses.
Delphine lui sauta au cou.
— Oh ! que tu es gentil !
Le jeune homme l'embrassa sur le front.
— Et maintenant, dit-il adieu.
Il avait pris son chapeau, sa canne.
La jeune femme les lui arracha.
— Mais laisse donc là ton chapeau ! Tu as bien cinq minutes.
— Non, non... Je suis déjà en retard. Il

allait reprendre les objets, quand Delphine lui saisit tout à coup le bras.
— Ecoute !
— Quoi ?
— On marche dans le couloir. C'est lui !
— Eh bien ! fit Edgar.
— Je ne veux pas qu'il te voie. Je lui ai dit que nous avions rompu.
— Cache-toi.
— Me cacher ? Pourquoi !
— Pour moi. Je t'en prie... Entre là.
Elle avait ouvert la porte d'un couloir, puis au bout de ce couloir, d'un cabinet de toilette très vaste, qu'Edgar connaissait bien.
— Reste là, dit-elle.
Puis elle réfléchit.
— S'il lui prenait l'idée de venir là ?
Et elle ouvrit un placard, un placard où elle serrait ses robes, un placard d'où s'échappaient des senteurs de linge embaumé, tout plein d'odeur d'elle, cette odeur qu'il avait aimée.
— Cache-toi là, fit-elle.
Il hésitait.
— Oh ! je ne te laisserai pas longtemps... Sous un prétexte, je vais le renvoyer et te délivrer.
Avant qu'il eût pu répondre, elle l'avait poussé devant elle et enfermé.
Un grand silence se fit dans l'hôtel, un silence qui dura plusieurs minutes ; puis Edgar entendit tout à coup un cri perçant, sinistre, qui s'éteignit aussitôt, et qui glaça le sang dans ses veines ; ensuite plus rien, pas un bruit, pas un souffle.
La maison sembla plongée dans la mort.
(A suivre.)

Bibliographie

Société anonyme de la MODE ILLUSTRÉE
Siège social : rue Jacob, 56, à Paris

LA MODE ILLUSTRÉE
JOURNAL DE LA FAMILLE

Sous la direction de Mme EMMELINE RAYMOND
16 PAGES IN-4°

PARAIT TOUTES LES SEMAINES AVEC UNE GRAVURE COLORIÉE SUR CHAQUE NUMÉRO

La Mode illustrée, tout en restant ce qu'elle a été jusqu'ici avec tant de succès, c'est-à-dire le journal par excellence des travaux utiles et des travaux d'agrément a augmenté, à partir du 1er avril 1897, son format et le nombre de pages. Elle donne, sans augmentation de prix : 1° Quatre pages de plus. 2° Une gravure coloriée sur la première page de chaque numéro. 3° Les romans illustrés peuvent être reliés à part.

Les 52 numéros qu'elle publie chaque année contiennent plus de 2,000 dessins de toutes sortes : dessins de modes, de tapisserie, de crochet, de broderie, plus 24 feuilles contenant les patrons en grandeur naturelle de tous les objets constituant la toilette, depuis le linge jusqu'aux robes, manteaux, vêtements d'enfants ; elle offre en plus à ses abonnés 24 patrons découpés sur différentes tailles à choisir sur 250 modèles de tous genres.

Le public n'est pas contraint à s'abonner pour l'année entière ; il peut s'abonner à l'essai pour trois mois.

Un numéro est envoyé gratis à toute personne qui, désirant mieux se renseigner sur le Journal, en fera la demande par lettre affranchie. Prix pour les départements : 1re édition : 3 mois, 3 fr. 50 ; 6 mois, 7 fr. ; 12 mois, 14 fr. — 4e édition, avec une gravure coloriée chaque numéro : 3 mois, 7 fr. ; 6 mois, 13 fr. 50 ; 12 mois, 25 fr.

On s'abonne en envoyant un mandat sur la poste à l'ordre de M. l'Administrateur rue Jacob, 56, à Paris. On peut aussi s'abonner dans tous les bureaux de poste et dans toutes les librairies des départements.

LE MUSÉE DES FAMILLES (65e année) paraissant deux fois par mois, publiée dans son numéro du 15 septembre 1898 :

Le lai de Lanval, par G. Bernier. — Le chien de Boulogne, par L. Depret. — L'expiation, par H. Bartol. — Causerie, par Eug. Muller. — L'homonyme, par A. Delvallé. — Mouvement scientifique, par G. Brunel. — Mémoires d'un vétérinaire par Vaxelaire. — Les sapis, par A. Fermé. — Les Charmettes, par I. Meix. — Mosaïque par Eug. Muller.

Illustrations par E. Causé, L. Dufaix, B. Bretsch, et d'après de vieilles estampes. Prix d'abonnement : Paris, un an 14 fr. Départements, 16 francs, à la Librairie Ch. Delagrave 15, rue Soufflot, Paris.

SAINT-NICOLAS. — 19e année. — Sommaire du n° 42. — 15 septembre 1898.

Le dernier coup de canon (P. du Chateau). — Jeant Tapin (Cap. Danrit). — L'enfant prodige (L. Morin). — Le prince Cam (V. Aury). — Boîte aux lettres. — Tirelire aux devinettes.

Illustrations par Paul de Sémant, G. Boddien, Louis Morin, Birch, etc.

Envoi franco d'un numéro spécimen sur demande par lettre affranchie.

Bureaux à la Librairie Ch. Delagrave, 15, rue Soufflot, Paris.

Abonnements : Six mois, 10 fr. Un an, 18 fr.

JOURNAL DE LA JEUNESSE. — Sommaire de la 134e livraison (24 septembre 1898).

Les plumes du Paon, par G. de Beauregard et H. de Gorsse. — Pêches de grèves, par Ferdinand Merlet. — La vocation d'Hermann, par Jeanne Hellé. — Satan le Baudet, par Félix Laurent. — Les Timbres-poste : Allemagne : Empire d'Allemagne, par Lucien d'Elne.

Abonnements : Un an, 20 fr. Six mois, 10 fr. Hachette et Cie, boulevard Saint-Germain, 79, Paris.

TOUR DU MONDE. — Journal des voyages et des voyageurs. — Sommaire du N° 39 (24 septembre 1898).

1° Chez les Indiens du Nord de la Colombie. Six ans d'explorations, par le Comte Joseph de Brettes.

2° A travers le monde : L'Archipel du Tonkin. — Une explication de l'étymologie de Londres, par M. Emile Maison.

3° Aux pays inconnus : La Géographie et les ressources du bassin du Yukon.

4° Questions politiques et diplomatiques : A propos du désarmement. — Le taux des dépenses militaires.

5° A travers la nature : Les mines de houille de la province chinoise du Shansi.

6° Livres et Cartes.

7° Conseils aux voyageurs : Pour les voyageurs collectionneurs. — Récolte des Névroptères, des Hémiptères et des Orthoptères : Névroptères, Hémiptères, Orthoptères, Mimétisme des Hémiptères et des Orthoptères, par Paul Combes.

Abonnements : Un an, 26 fr. Six mois, 14 fr. Bureaux à la librairie Hachette et Cie, 79, Bd Saint-Germain, Paris.

LE BON JOURNAL

Administration et Rédaction, 26 rue Racine, Paris. — Sommaire du 22 septembre.

7e Nacla : Chronique mondaine. — Mm Maxime Rude : L'Echarpe bleue. — Alphonse Daudet : Soutien de famille (suite). — Daniel

Riche : Le charme d'amour (suite). — Jules Simon : Le péché originel (suite). — Emile Richebourg : Les martyrs du mariage (suite). — Alexis Bouvier : La petite Duchesse (suite). — Variétés.

LE MONDE ILLUSTRÉ. Direction et Administration, 13, quai Voltaire, Paris. — 36e année. Sommaire du numéro 2165 du 24 septembre 1898.

GRAVURES : Funérailles de l'Impératrice d'Autriche : Vienne : Le cortège funèbre quittant la gare. — La chapelle ardente, à la Hofburg. — Arrivée de l'Empereur au château impérial. — La foule à la chapelle impériale. — Arrivée de l'Empereur d'Allemagne. — Le cortège funèbre se rendant à la chapelle des Augustins. — La cérémonie funèbre. — Les prières publiques.

Genève : Arrivée du cortège funèbre à la gare de Cornavin.

Portrait : S. M. l'Impératrice Elisabeth. Départements : Boulogne-sur-Mer : Monument du Souvenir Français.

Le Mans : Le pont en X, sur la Sarthe. Armée : Les grandes manœuvres. Théâtre Illustré Folies-Bergère : L'Enlèvement des Sabines.

Paris : La Commission de revision, au Ministère de la Justice.

Beaux-Arts : L'âme de la forêt, tableau de M. G. Maxence.

Aquarelle en couleur : Les petites annonces, par H. Gerbault.

TEXTE : Chroniques : Courrier de Paris, par Pierre Véron. — Musique, par A. Boisard. — Rembrandt, par Léo Claretie. — Les funérailles de l'Impératrice d'Autriche, par X. — Les grandes manœuvres. — Les rivalités franco-anglaises sur le Haut-Nil, par Ned-Noll. — La Commission de revision au Ministère de la Justice, par L. de Montarlot.

Explications des gravures, Echecs, Rébus, Récréations, Revue comique, Sport, Monde financier, Bibliographie, vélocipédie, etc.

Roman : Hans et Balbine, par Paul Gruyer.

Le numéro : 50 centimes.

LA VIE SCIENTIFIQUE, revue universelle des inventions nouvelles, paraît tous les vendredis en numéro de 24 pages grand format sur deux colonnes, illustré de nombreuses gravures. Elle publie dans son numéro de ce jour :

A propos de la traversée du Sahara en ballon (Léo Dex). — Pour les édentés (Augusta Weiss). — Moyens d'éviter les collisions en mer (P. Crépy). — La mouture moderne (Schield-Treherne). — La ventilation et les ventilateurs dans l'industrie textile (Daniel Bellet). — L'emploi de la bicyclette ordinaire sur les voies de chemin de fer (G. Hemelin). — L'indigo artificiel. — Revêtement en cuivre électrolytique de la coupole de l'Hôtel de Ville de Philadelphie. — Exposition universelle de 1900 (Max de Nansouty).

Le canal des deux mers au Japon (Albert Vacquiers). — L'industrie de la pétrification (Joseph Girard). — La vaseline (Henry de Valsaintes). — Revue des Inventions : Le calcophobe. — Imperméabilisation des bouchons de liège pour les gaz et les produits volatils. — Carburateur à l'acétone pour l'éclairage des lanternes à projection. — Chronique. — Revue des Journaux. — Académie des sciences (Georges Petit). — Cyclisme et automobilisme : Le frein invisible Leggo. — Un nouveau bateau électrique. — Paliers à billes pour automobiles. — Voiture électrique Daimler sur rails. — Le second concours des poids lourds. — Navire aérien en aluminium. Petite Poste. — Bibliographie.

Bureaux : 10, rue Saint-Joseph. — Paris. Abonnements : Un an 15 fr. Etranger 18 fr. Un numéro 0 fr. 35

Spécimen contre 0 fr. 15 à l'adresse ci-dessus.

PRIME MUSICALE GRATUITE

lecteurs du Journal du Lot, découpez ce bon et envoyez-le, avec votre adresse à M. Z. BAJUS, éditeur à Avesnes-le-Comte (Pas-de-Calais) et vous recevrez gratis et franco un joli morceau de musique pour piano.

IMPRIMERIE & JOURNAL

à céder pour raisons de famille. Maison en pleine prospérité située sur l'une des plus belles plages du littoral de la Manche. — Matériel en très bon état.

Journal hebdomadaire grand format, — bi-hebdomadaire pendant la saison. Faible loyer, comprenant : Chalet d'habitation, ateliers d'imprimerie, deux jardins. Bail 12 ans, avec promesse de vente.

Ecrire H. G. Agence Havas, 8, Place de la Bourse, à Paris.

GUERISON Certain et Radicale de toutes les AFFECTIONS de la PEAU Dartres, Eczéma, Acné, Psoriasis, Herpès, Prurigo, Pityriasis, Lupus, etc., etc. MÈME DES Plicieuses ulcéreuses dits incurables. Ce traitement qui a été essayé dans les HOPITAUX avec le plus grand succès et présenté à l'Académie de Médecine ne dérange pas du travail; il est à la portée des petites bourses, et, dès le 2e jour, il produit une amélioration sensible. M. LENOIR, Médecin Spécialiste, Ancien Aide-Major des Hôpitaux Mm, 9, rue de Turin, PARIS. Consultations gratuites par Correspondance.

Le propriétaire-gérant : A. COUESLANT.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS SERVICE D'ÉTÉ

De Paris à Toulouse

Table of train schedules from Paris to Toulouse, listing departure and arrival times for various stations like Limoges, Brive, Cahors, and Toulouse.

De Toulouse à Paris

Table of train schedules from Toulouse to Paris, listing departure and arrival times for various stations like Cahors, Brive, Limoges, and Paris.

Table of train schedules between Cahors and Libos, listing departure and arrival times.

Table of train schedules between Libos and Cahors, listing departure and arrival times.

Table of train schedules between Cahors and Capdenac, listing departure and arrival times.

Table of train schedules between Capdenac and Cahors, listing departure and arrival times.

Advertisement for MAISON G. BLANC, TAILLEUR, CAHORS. Includes text about custom suits and an image of a steam engine labeled '1898 PULVÉRISATEUR-DEPEYRE'.